

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-dixième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 4 décembre 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 15 janvier 2009

Procès-verbal de la deux cent soixante-dixième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 4 décembre 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
AZZOUZI, Fouzia Étudiante – Baccalauréat en traduction et en rédaction	X (<i>quitte à 15 h 10</i>)	
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives		X
CADIEUX, Samuel Étudiant – Baccalauréat avec majeure en communication		X
DAVILA-GOMEZ, Ana-Maria Professeure – Département des sciences administratives	X	
DELISLE, Frédérique Étudiante – Maîtrise en gestion de projet	X (<i>quitte à 15 h 10</i>)	
DJAMA SAMATAR, Fatma Étudiante – Baccalauréat en sciences comptables	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
HURTUBISE, Denis Doyen des études	X	
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X (<i>quitte à 14 h 00</i>)	
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information	X	
MANSEAU, André Doyen de la recherche	X	
MARTIN, Thibault Professeur – Responsable du programme de deuxième cycle en développement régional	X	
PÉRODEAU, Guilhème Directrice – Module de la psychologie	X	

	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
ZERHOUNI, Bouchra Étudiante – Baccalauréat en informatique	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 45. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui débutent leur mandat à la commission des études : Fouzia Azzouzi, Fatma Djama Samatar et Frédérique Delisle.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Ana-Maria Davila Gomez, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbaux des deux cent soixante-huitième et deux cent soixante-neuvième réunions
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Émission de diplômes
- 4.- Émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle
- 5.- Émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal
- 6.- Nomination de deux (2) étudiants au comité de discipline
- 7.- Projet de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2009-2010
- 8.- Avis de la commission des études au conseil d'administration concernant le « Document de présentation de l'analyse de la situation actuelle ainsi que des énoncés de vision, de mission et de valeurs » dans le cadre de la planification stratégique de l'UQO – 2009-2014
- 9.- Modification du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction (7101)
- 10.- Fréquentation des programmes d'études
- 11.- Période d'information et questions
- 12.- Prochaine assemblée
- 13.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbaux des deux cent soixante-huitième et deux cent soixante-neuvième réunions

2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Thibault Martin, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-huitième réunion, et ce, sans modification.

Sur proposition de madame Guilhème Pérodeau, appuyée par madame Ana-Maria Davila Gomez, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-neuvième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait aux procès-verbaux des deux cent soixante-huitième et deux cent soixante-neuvième réunions, les suites régulières ont été données.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche confirme que le conseil d'administration a procédé à la nomination du doyen de la recherche, monsieur André Manseau, et qu'il a également accordé un renouvellement de mandat au doyen des études, monsieur Denis Hurtubise.

Il présente l'état de situation concernant le projet d'autonomisation du programme de maîtrise en développement régional que la commission a entériné lors de cette réunion. Des délais occasionnés par le cheminement du projet selon les procédures en place à l'Université du Québec à Rimouski ont fait en sorte qu'il n'a pas été possible, tel que cela avait été prévu, de soumettre le projet à l'approbation du Conseil des études de l'Université du Québec, qui tenait sa réunion le 3 décembre 2008. Devant cette situation, il indique que la direction de l'UQO a souhaité que le Conseil des études soit saisi du projet de programme de maîtrise en études du développement qui avait reçu l'aval de la commission des études.

Le Conseil des études de l'Université du Québec, instance sur laquelle siège en sa qualité de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, a donné son approbation à ce projet de maîtrise.

Il confirme avoir communiqué aux directions de départements et de modules la position de la commission des études sur le projet de refonte de la grille horaire, particulièrement en ce qui a trait aux inquiétudes de la commission à l'égard des cours offerts en fin de journée. Sur cette question, un membre exprime son inquiétude relativement à des changements tardifs qui pourraient être effectués à la grille horaire, compte tenu des opérations de planification de l'offre de cours qui sont réalisées au début du trimestre d'hiver.

3.- Émission de diplômes

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit prononcer la certification requise pour l'émission des diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes.

Après délibérations, sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 270-CE-1900 concernant l'émission de diplômes, laquelle est jointe en appendice.

4.- Émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts, la commission des études doit recommander au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de premier et deuxième cycle.

Après délibérations, sur proposition de madame Ana-Maria Davila Gomez, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 270-CE-1901 concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle, laquelle est jointe en appendice.

5.- **Émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément aux protocoles d'entente entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais, à l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et à l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit recommander à l'Université du Québec à Montréal d'octroyer les diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Thibault Martin, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 270-CE-1902 concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal, laquelle est jointe en appendice.

6.- **Nomination de deux (2) étudiants au comité de discipline**

Le secrétaire général informe la commission que les mandats des étudiants Ariane Trudel et Michaël Faussurier, en tant que membres du comité de discipline institué en vertu du Règlement concernant la fraude et le plagiat, ont pris fin le 11 mai 2008, et qu'il y a lieu de désigner, en conséquence, deux (2) nouveaux représentants étudiants pour leur succéder.

La commission des études est donc invitée à procéder à la nomination de deux (2) étudiants pour siéger audit comité.

Après délibérations, sur proposition de madame Fatma Djama Samatar, appuyée par madame Fouzia Azzouzi, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 270-CE-1903 concernant la nomination de deux (2) étudiants au comité de discipline, laquelle est jointe en appendice.

7.- **Projet de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2009-2010**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique aux membres que, par sa résolution 328-CA-4917, le conseil d'administration fixait à 189 le nombre de postes de professeur pour l'année 2009-2010 (excluant le poste de professeur régulier créé pour le professeur Luc Chaput du Département des sciences administratives ainsi qu'un poste de professeur régulier financé par la Chaire de recherche du Canada du professeur Wojtek Bock et un poste de professeur invité pour le professeur Frédéric Doyon).

Conformément à la clause 8.03 de la convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a discuté avec les directeurs de département réunis du projet préliminaire de répartition des postes de professeur par département pour l'année 2009-2010, et au sein de chaque département, de la répartition par secteur disciplinaire des postes existants.

Suite à ces discussions qui se sont faites en lien avec la Politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2009-2010, un projet de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2009-2010 est soumis à la commission des études afin de formuler une recommandation à cet égard au conseil d'administration.

Un membre dénonce les conséquences négatives du projet soumis sur le Département d'informatique et d'ingénierie. Il déplore ce qu'il perçoit de la part de la direction de l'Université comme autant de tentatives de nuire au développement et au fonctionnement du département. En outre, il fait état d'une insensibilité au fait que le département est pénalisé parce qu'il abrite un programme de génie.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que l'opération de répartition des postes vise à réunir les conditions optimales de fonctionnement pour l'ensemble des départements. Il indique que les directions de département, à l'exception du directeur du Département d'informatique et d'ingénierie qui a refusé de préciser les besoins de son département, ont identifié des besoins qui représenteraient un ajout de 12 postes au nombre de postes disponibles qui, par ailleurs, est en baisse par rapport à ce qui est la situation observée en 2008-2009.

En lien avec l'affirmation touchant le manque de considération pour la formation en génie, un membre fait remarquer que la commission des études s'est prononcée, il y a quelques années, en faveur du maintien à l'horaire de ce programme, et ce, malgré la faible fréquentation observée, année après année.

Après délibérations, le vote ayant été demandé, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur André Manseau, les membres conviennent à la majorité (Pour : 13 - contre : 1) d'adopter la résolution 270-CE-1904 concernant le projet de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2009-2010, laquelle est jointe en appendice.

8.- **Avis de la commission des études au conseil d'administration concernant le « Document de présentation de l'analyse de la situation actuelle ainsi que des énoncés de vision, de mission et de valeurs » dans le cadre de la planification stratégique de l'UQO – 2009-2014**

Le recteur rappelle aux membres que l'UQO s'est engagée, à l'automne 2007, dans l'élaboration d'une planification stratégique en vue de définir et de préciser sa vision, sa mission, ses valeurs, et d'identifier des axes de développement stratégiques qui vont servir à orienter et à baliser ses interventions dans les différents secteurs d'activités qui sont les siens.

Un comité institutionnel chargé de superviser l'élaboration de la planification stratégique a été créé. Ce comité, qui est formé de personnes issues des différents groupes internes qui composent la communauté universitaire, a pour mandat de voir au respect des différentes phases prévues pour la réalisation de cet important exercice.

Le comité a maintenant complété la réalisation des phases relatives à l'analyse de la situation ainsi qu'au plan de l'élaboration des énoncés de vision, de mission et de valeurs. Des consultations ont été réalisées tant à l'interne qu'à l'externe sur le document qui contient ces éléments précités. Le conseil d'administration, à sa réunion du 17 novembre 2008, a donné un avis préliminaire favorable sur le contenu de ce document, avis qui a été pris en compte par le comité institutionnel.

Le document de présentation est soumis à la commission des études, en vue de lui permettre de formuler un avis définitif qui sera transmis au conseil d'administration, à la réunion du 15 décembre 2008. Le conseil d'administration sera alors invité à approuver le document, ce qui permettra de poursuivre avec les autres étapes à venir dans le cadre du plan retenu pour la réalisation de la planification stratégique.

Le recteur recueille les commentaires et les avis des membres qui seront pris en compte dans la révision du document, avant que celui-ci ne soit soumis au conseil d'administration pour approbation finale.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Bouchra Zerhouni, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 270-CE-1905 concernant un avis de la commission des études au conseil d'administration concernant le « Document de présentation de l'analyse de la situation actuelle ainsi que des énoncés de vision, de mission et de valeurs » dans le cadre de la planification stratégique de l'UQO – 2009-2014, laquelle est jointe en appendice.

9.- **Modification du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction (7101)**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études une modification du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction (7101).

Le conseil de module propose l'ajout de deux (2) nouveaux cours optionnels portant sur l'ingénierie linguistique. Étant donné la présence d'un professeur invité spécialiste de l'ingénierie linguistique, le module souhaite offrir aux étudiants du baccalauréat en traduction et en rédaction (7101) l'opportunité de compléter leur formation par un ou deux cours optionnels portant sur un sujet d'actualité dans le domaine langagier.

Des membres questionnent ce qu'ils perçoivent comme un enjeu, à savoir le rattachement départemental des cours et suggèrent que les cours, dans leur dimension disciplinaire, soient rattachés à l'unité la plus compétente.

Après délibérations, sur proposition de madame Fatma Djama Samatar, appuyée par madame Ana-Maria Davila Gomez, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 270-CE-1906 concernant la modification du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction (7101), laquelle est jointe en appendice.

10.- **Fréquentation des programmes d'études**

Le doyen des études dépose en séance un document qui résume la consultation effectuée en début de trimestre auprès des directions modulaires et des responsables de programmes de cycles supérieurs à propos de la question de la fréquentation des programmes d'études. Il rappelle qu'il s'agissait d'un engagement qu'il avait pris, en septembre dernier, lors d'une réunion de la commission des études et qui faisait suite à une préoccupation de la commission à l'égard de la fréquentation des programmes.

Il est convenu que le sujet soit inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la commission des études.

11.- **Période d'information et questions**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait le point sur l'état d'avancement de la collaboration qui s'est amorcée entre l'ÉNAP et l'UQO au plan académique en vue d'une bonification de l'offre de formation dans les programmes d'administration. Il souligne, en outre, l'intervention conjointe de l'UQO et de l'ÉNAP dans la mise sur pied d'un programme de doctorat conjoint en administration.

Il relate le contenu d'une conférence à laquelle il a assisté, tout récemment, et qui portait sur la pratique des dépôts institutionnels de documents de recherche et sur les modalités d'accès à ces documents. Confirmant qu'il s'agit là d'une tendance importante actuellement observée dans les universités et qui ne fera que s'amplifier avec le temps, il souligne que la communauté professorale de l'UQO serait susceptible de retirer plusieurs avantages de cette pratique puisque les productions des professeurs seraient plus facilement accessibles pour les différents usagers.


Il annonce que les experts mandatés par le Comité d'évaluation des projets de programmes de la CRÉPUQ seront à l'UQO le 18 décembre prochain afin de procéder à l'examen de la demande visant à offrir, sur une base autonome, un programme de doctorat en psychologie.

12.- **Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le 15 janvier 2009 à 11 h 45.

13.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Thibault Martin, appuyée par madame Marie Gérin, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 15 h 25.



Le président



Le secrétaire